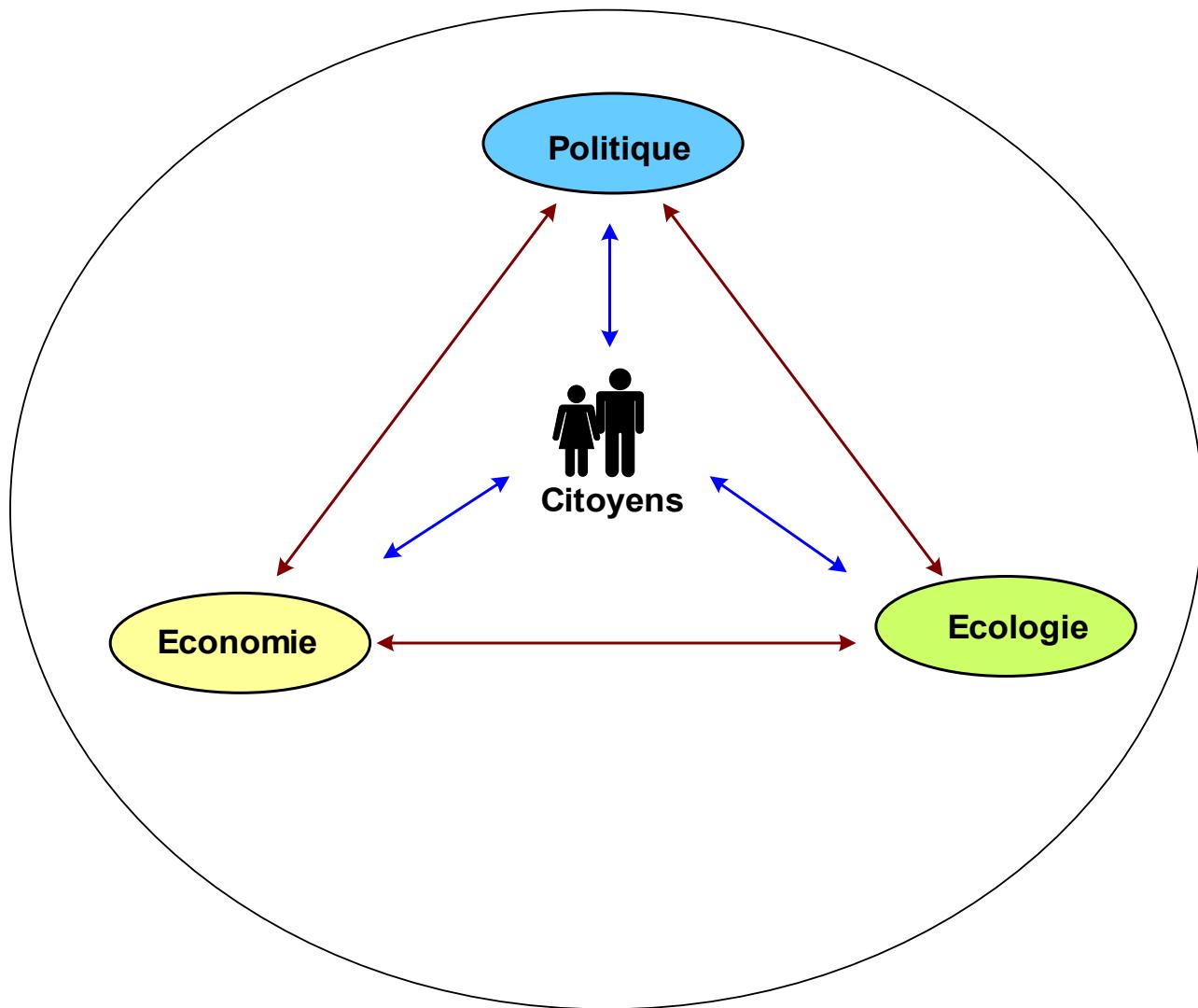


Politique, économie et écologie : un mélange (d)étonnant !

Le développement des modes de communication permet une information abondante vers le citoyen. Cependant la manipulation des informations sert de propagande et perd une grande part d'objectivité. Le citoyen subit, par cette communication, de nombreuses pressions/acceptations dont les principales sont politiques, économiques et écologiques. C'est le cas sur les sujets touchant l'environnement/climat pour lequel les buts avoués cachent souvent des intérêts partisans. L'analyse de ces modes de communication permet de comprendre le scepticisme qui entoure les grands plans et projets de sauvegarde de l'environnement.

Une communication opaque :

Le schéma ci-dessous montre les liaisons entre le citoyen et les forces de pression.



Le citoyen est au centre de la sphère environnement. Les plans et décisions finales sont prises par le politique, sous des influences venant des « pouvoirs » économiques et écologiques. Ces 2 pouvoirs ont leurs lobbyistes en lien étroit avec le politique.

L'économie est sous le contrôle des grandes entreprises industrielles, commerciales et financières. Leurs armes sont, pour les entreprises, un contrôle sur l'emploi, sur le PNB (produit national brut , remplacé par le RNB - revenu national brut) et sur la balance commerciale. Pour la finance

(carburant des entreprises), l'indépendance des banques centrales vis à vis des politiques leur permet un contrôle des flux et masses monétaires, donc des liens commerciaux entre les nations. La politique monétaire des banques centrales a une influence déterminante sur les politiques économiques des nations (pour une mondialisation de l'économie). Les banques centrales ont pour principaux actionnaires les grands groupes industriels et commerciaux. L'indépendance leur interdit de racheter des dettes d'état et les états ne peuvent être actionnaires des banques centrales. Le poids de la politique monétaire sur les actions à prendre est très fort, tant sur l'aspect pouvoir d'achat du citoyen que sur l'emploi.

Le politique recherche avant tout le pouvoir personnel. Ses motivations sont la reconnaissance de ses capacités à comprendre les demandes de la nation et sa capacité à gérer les situations complexes. Son outil principal est son pouvoir de décision et d'imposer ses vues. Néanmoins sa position est instable, dépendante d'abord des citoyens (par le vote) et ensuite des mouvements partisans (lobbys, syndicats, confédérations ...).

La dernière force, en ce qui concerne les plans sur le climat, est les confédérations écologiques. Des nuances existent parmi elles : depuis les simples communautés de défense de la nature jusqu'à des groupes intégristes oeuvrant pour abolir des pratiques en place (le nucléaire, l'élevage, et de nombreuses réalisations industrielles et d'aménagement du territoire). Leur outil principal est la mobilisation d'adeptes dans des actions spectaculaires et souvent hors-la-loi. Malheureusement c'est plus une force d'opposition que de propositions.

Comment ces 3 partenaires peuvent-ils s'entendre pour définir les plans efficaces pour le climat.

Je focalise cette analyse sur le terrain national . Au niveau international la complexité me dépasse. Pour bâtir un plan acceptable, il faut d'abord conditionner le citoyen sur la situation acquise par une évolution vers plus de confort collectif. Il faut aussi lui souligner les progrès technologiques réalisés et le convaincre que tout cela peut régresser sur de mauvaises décisions, donc suite à de « mauvais » plans.

Les premières divergences apparaissent avec cette propagande. Le politique insistera sur sa sensibilité à la recherche de solutions et la confiance dans de nouvelles technologies. L'écologiste attirera l'attention sur des bienfaits pour l'homme mais néfaste à la nature. Enfin, les grands monopoles industriels et commerciaux mettront en avant l'aide apportée pour rendre l'homme moins sollicité physiquement dans diverses tâches (l'aider à devenir paresseux).

Les plans qui découleront des consultations seront des accords à minima. D'où l'évolution qui en résulte, à « petits pas ». Noter qu'il n'y a pas de consultation nationale sur les sujets majeurs comme cela est le cas des « votations » en Suisse. Tout se passe en coulisse et chaque groupe de pression publie son rapport. Le politique expose le plan « négocié » à ses partenaires dans les organismes de tutelle (le conseil européen puis les colloques internationaux COPxx). Les accords finaux des colloques et directives européennes devront être mis en application par les nations signataires. C'est souvent la phase critique car le citoyen ne se réveille que devant le fait accompli, c'est à dire la loi promulguée. Ses représentants (députés et sénateurs), en fonction de pressions subies, proposeront des amendements (aussi à minima pour ceux acceptés). Dernier recours, les manifestations pour repousser les décrets d'application, voire abroger la loi.

Y-a-t-il urgence de réagir ? En avons nous les moyens ?

L'urgence de l'action est difficile à évaluer. Certes il y a des simulations (type GIEC) dont la rigueur est contestable, à juste titre ou non. Les dates d'atteinte des objectifs sont alors subjectives (ne répondant pas à un impératif temporel). Les objectifs eux-mêmes sont nobles même si le réalisme

temporel est très discutable.

L'exemple de la fin d'usage des carburants fossiles pour les automobiles pour lesquels il ne peut y avoir une échéance fixe justifiée ... de fait la transition se fera progressivement avec le remplacement de ces carburants par des solutions non polluantes. Ce sera peut-être en 2030 (gazole) et 2040 (essence) comme le plan actuel le fixe arbitrairement, sinon avant ou après en fonction de progrès technologiques ; Ceci sans amputer le confort indispensable d'un moyen de transport accessible à tous. Pourquoi fixer à 2030 et 2040 ? L'échéance est de toute façon suffisamment lointaine pour ne pas effrayer le citoyen ni le politique sur un engagement sans conséquences pour lui. C'est donc purement de la com pour se dédouaner d'une inertie à réagir.

Seul l'écologiste prêchera le principe de précaution pour réclamer des résultats immédiats. Là aussi le manque de réalisme d'une telle position intégriste fait plus peur que les risques réels encourus. C'est le cas de la demande de fermeture immédiate des centrales nucléaires. Cela entraînerait une régression dans nos modes de vie par des restrictions de ressources électriques et/ou l'appel à des modes de production d'électricité plus polluants. Ces conséquences seraient perçues comme insupportables face à un risque non avéré.

Les grands monopoles liés à la production d'énergie chercheront à conserver leur position dominante à forte marge bénéficiaire. Ils seront prêts à participer à des changements si la transition leur garantit le même revenu (par le biais de subventions) et si, à terme, ils retrouveront une position monopolistique sur les nouvelles technologies.

Si les 3 négociateurs reconnaissent les conséquences désastreuses du dérèglement climatique, ils ne sont pas prêts à précipiter les choses en se mettant le citoyen à dos. Ce citoyen, quant à lui, devrait mieux s'informer ; c'est à dire écouter tous les points de vue, principalement ceux des scientifiques et sociologues. Certes il leur est difficile de faire la part des choses lorsque les publications d'experts sont contradictoires. Donc nous devrons accepter les contradictions sur les mesures à prendre et la complexité à élaborer des plans réalistes de sortie des crises.

Vers un futur incertain.

Le problème du citoyen est d'avoir une information objective sur les risques actuels, sur les éléments détériorés et sur l'envergure des conséquences d'une dérive.

L'objectivité ne se résume pas à la simple affirmation d'une catastrophe potentielle. L'énergie nucléaire est un bon exemple. Le risque industriel est mal identifié (car lié à des phénomènes naturels, à des normes de sécurité non maîtrisées à 100%, à une technologie en évolution permanente). L'ampleur d'un désastre est mal connue (ce n'est pas la distribution de pastilles d'iode pour les populations proches qui rassure l'ensemble du peuple). Comme l'avait décrit Barjavel dans « ravage », une catastrophe qui nous priverait de l'usage de l'énergie électrique serait un désastre irréversible (une tempête solaire majeure pourrait atteindre la terre avec son rayonnement gamma détruirait toutes les installations électriques).

Les éléments impactés par un changement climatique majeur sont souvent mentionnés comme « probables ». Pour le réchauffement, annoncer le disparition de 8% des espèces vivantes est flou ; combien disparaissent pour d'autres raisons, combien muteront dû au réchauffement sans disparaître, y aura-t-il de nouvelles espèces ?

L'envergure des conséquences n'est évaluée que pour les zones potentiellement impactées. Exemple, l'élévation du niveau des mers et océans n'impacte pas toutes les régions. L'élévation des températures de l'atmosphère pénalisera le végétal de certaines régions et sera bénéfique au végétal dans d'autres.

Soit l'explication est de nature purement scientifique, donc entachée d'une grande incertitude, elle n'éclairera pas le citoyen lambda. Soit elle sera moyennée sans évaluation spécifique à une région ou à un élément impacté et sera perçue comme minimisée.

Un citoyen déboussolé sera plus sensible à toute propagande, donc plus docile au changement. Suivant sa sensibilité il soutiendra l'initiative la moins contraignante, même si ce n'est pas la plus efficace.

Conclusion :

La prise de conscience collective n'est pas un fonctionnement normal de nos sociétés. L'information disponible individuellement est trop controversée et manipulée pour créer une adhésion sur des plans pour un futur bien-être. L'individualisme relègue au second rang les problèmes globaux, en particulier ceux touchant au climat. Seuls ceux, impactant notre santé à tous, trouvent un écho dans la prise de conscience collective.

Francis MISSE

Merci de transmettre vos remarques à francis.misse@cegetel.net